

MONTBETON

Bulletin municipal

Juin 2014



Le mot du maire



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Depuis les dernières élections, je suis maintenant à la tête d'une équipe paritaire composée de 13 femmes et de 13 hommes dont 15 nouvelles personnes.

Le temps de 2 ou 3 réunions pour intégrer les nouveaux venus, reconstituer les commissions, et nous sommes déjà en ordre de marche et au travail, motivés et fiers de vous représenter pour ce nouveau mandat.

L'avantage de la continuité nous permet d'avoir une bonne visibilité sur de nouvelles actions ou de nouveaux projets pour toujours améliorer notre cadre de vie tout en maîtrisant nos dépenses.

Notre priorité est l'agrandissement du groupe scolaire avec la mise en place de deux classes modulaires afin d'assurer la rentrée scolaire de septembre. En effet, l'augmentation des effectifs nous impose l'ouverture d'une classe en Élémentaire et d'une classe en Maternelle.

Conjointement nous continuerons d'améliorer la sécurité des circulations et des personnes, avec l'entretien régulier du réseau existant, et le renforcement et la création de nouvelles voies piétonnes.

Après la réalisation du magnifique « Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette » sur notre précédent mandat, nous projetons de créer un espace de plein air, dédié aux sports et aux loisirs. Pour cela nous réfléchissons à l'achat de neuf hectares de terrain face au centre commercial. Ce sera le « grand projet » de notre mandat.

Les réunions publiques de début d'année nous permettront de faire le point avec vous sur l'avancement des différents travaux et investissements.

Cette année encore, notre village bénéficie d'un magnifique fleurissement, aussi sachons l'apprécier et le préserver.

L'été est là avec ses fêtes et animations diverses, je vous invite donc à participer aux différentes manifestations et à profiter pleinement de la période estivale.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Amicalement
Michel WEILL

Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p.3 à 9
Travaux et réalisations	p. 10 à 13
Montbeton au quotidien	p. 14 à 16
Cadre de vie, environnement	p. 17 à 21
Institutions	p. 22 et 23
Prévention et sécurité	p. 24 à 26
Ecoles	p.27 à 31
Festivités, Animations, manifestations	p. 32 à 36
Associations	p. 37 à 40
Commerces et Artisans	p. 41
Grand Montauban	p. 42
Témoignage	p. 43
Sportifs à l'honneur	p. 44
Rétrospective	p. 45
Services	p. 46

Mairie de Montbeton
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill
Rédaction et maquette : Commission Communication
Photos : Nadine Bouvet - Régis Paulin
Dépôt légal en cours
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

Élections Municipales

Les élections municipales se sont déroulées les 23 et 30 mars 2014.

Concernant la commune de Montbeton le seul tour de scrutin du 23 mars aura été suffisant.

Les résultats définitifs du scrutin sont :

Inscrits : 2655

Votants : 1632

Blancs ou Nuls : 218

Exprimés : 1414

La liste « Ensemble pour Montbeton » ayant obtenu 1 414 voix.



Nombre de sièges au Conseil Municipal : 27

Nombre de sièges au Conseil Communautaire : 6

À l'issue du premier Conseil Municipal du 29 mars ont été élus M. Michel WEILL Maire, 6 adjoints également conseillers communautaires ; Danielle BEDOS, Paul GRAND, Christian MOULIS, Nadine BOUVET, Bernard GISQUET, Paulette MULLER-DUPONT.

Les Commissions Communales ont été constituées. Celles-ci sont composées d'un adjoint responsable et de conseillers municipaux qui se sont répartis selon leur domaine de compétence, souhaits et affinités.

Composition des principales commissions :

Finances-budget : Danielle Bedos, Paulette Muller-Dupont, Dominique Padro, Gilles Ménéghetti, Jean-Marie Goujon, Christian Moulis.

Groupe scolaire-petite enfance-jeunesse : Danielle Bedos, Agnès Potin, Dominique Padro, Nicole Sancé, Tamara Vallet, Véronique Malcoiffe, Gilles Ménéghetti.

Voirie-sécurité routière-environnement-agriculture : Paul Grand, Marie-Pierre Olivier-Dauch, Bernard Gisquet, Gilles Ménéghetti, Jean-Marie Goujon, Patrick Pérémarti, Charles Roque, Nicolas Tartaglia, Nicolas Cluzel.

Fêtes et cérémonies-animations-culture-associations-sports-loisirs : Christian Moulis, Danielle Bedos, Marie-Pierre Olivier-Dauch, Laurence Barbotte, Agnès Potin, Nicole Sancé, Tamara Vallet, Anne Durand, Dominique Padro, Edith Izambard, Nadine Bouvet, Gilles Ménéghetti, Charles Roque, Laurent Boyer, Jean Romanzin.

Bulletin municipal-internet-presse : Nadine Bouvet, Nicole Sancé, Tamara Vallet, Dominique Padro, Véronique Malcoiffe, Paul Grand, Régis Paulin, Laurent Boyer.

Cimetière : Paul Grand, Laurent Boyer, Gilles Ménéghetti, Patrick Pérémarti.

Solidarité : Paulette Muller-Dupont, Danielle Bedos, Laurence Barbotte, Sandrine Cotdeloup, Véronique Malcoiffe.

Sécurité : Michel Weill, Christian Moulis, Bernard Gisquet, Gilles Ménéghetti, Patrick Pérémarti, Jean Romanzin.





Travaux : Paul Grand, Christian Moulis, Bernard Gisquet, Gilles Ménégghetti, Patrick Pérémarti, Jean Romanzin, Jean-Marie Goujon, Laurent Vignot, Charles Roque, Nicolas Cluzel.

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Paul Grand, Bernard Gisquet, Christian Moulis, Jean-Marie Goujon, Gilles Ménégghetti.

Suppléants : Paulette Muller-Dupont, Danielle Bedos, Charles Roque, Patrick Pérémarti, Jean Romanzin.

Correspondant défense : Jean-Marie Goujon.

Syndicat département d'énergie :

Titulaire : Michel Weill ; **suppléant :** Paul Grand.

SICAEP Montbeton–Lacourt–Montauban :

Titulaires : Michel Weill – Bernard Gisquet.

Suppléants (2) : Jean Romanzin – Patrick Pérémarti.

Semateg :

Titulaire : Michel Weill ; **suppléante :** Danielle Bedos.

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

Michel WEILL, Danielle Bedos, Paulette Muller – Dupont, Paul Grand, Sandrine Coteloup, Dominique Padro, Marie-Pierre Dauch-Olivier, Anne Durand, Edith Izambar. Personnes extérieures : Mrs Jean, Ribeyron et Mmes Gombert, Valette, Merle, Boudet.

■ ■ ■ Vœux 2014

Vœux au personnel communal

En cette fin d'année 2013 les vœux traditionnels à l'ensemble du personnel communal se voulaient un moment émouvant mais convivial. Les agents communaux en activité ou retraités de la mairie, Monsieur Michel WEILL, les élus, le personnel de l'EHPAD PAGOMAL sous la direction de Monsieur Jean Marc Visinoni ainsi que les membres du C.C.A.S se sont retrouvés. Monsieur WEILL a profité de son discours annuel pour faire le bilan des 6 années passées sous le signe des projets d'envergure et ambitieux.

Cette soirée constitue l'occasion unique de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont à cœur de transformer le cadre de vie des Montbetonnais. Les compétences conjuguées des équipes en place renforcées par les nouveaux venus (contrat d'avenir) font qu'il fait bon vivre à Montbeton.

La soirée fût très animée et festive comme à l'accoutumée.



Vœux à la population



En ce Vendredi 10 janvier, c'est près de 550 Montbetonnais (ses) prenaient place dans la salle Jean Bourdette pour la Cérémonie des Vœux du Maire et des Conseillers Municipaux.

Selon les derniers chiffres du recensement de l'INSEE, la commune compte 3640 habitants, Mr WEILL a abordé les nouvelles règles des élections municipales du mois de Mars 2014.

La soirée s'est poursuivie en première partie par un exposé du bilan de l'année écoulée, en seconde partie le financement des travaux, le budget de la commune et la vie du groupe scolaire.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire, un moment privilégié d'échange entre élus et administrés.

Vœux aux associations

Mr le maire Michel WEILL, les élus et représentants de la commission Culture et Animations du Conseil Municipal ont réuni les bénévoles des associations le 29 janvier 2014.





Mr WEILL a une nouvelle fois salué l'action de l'ensemble des associations pour cette excellente année 2013. Chacune d'elles, dans leur domaine respectif caritatif, culturel, sportif ou festif, assurent l'animation du village et leur rôle est fondamental dans la création de liens entre les personnes.

Les employés municipaux sont associés à cette réussite en assurant un soutien logistique et technique, une aide précieuse tout au long de l'année.

Le rôle de la municipalité est d'épauler les associations et soutenir leurs projets dans la mesure de ses possibilités et moyens, consciente qu'une bonne entente entre la collectivité et les associations est la garantie des futurs temps forts et divertissements du village.

A l'issue de la réunion les représentants des associations et élus ont poursuivi leurs échanges autour d'une coque et du verre de l'amitié.

■ ■ ■ Commémoration du 8 mai 1945

Malgré les années, l'armistice du 8 mai 1945 reste gravé dans la mémoire des français. Ainsi prenaient fin des années de terreur, de souffrance et de l'immense tragédie que fût la 2^{ème} Guerre mondiale en Europe.

M. Michel WEILL, les élus, les membres d'associations, les représentants des Anciens Combattants et de la Gendarmerie Nationale, ainsi que la population se sont recueillis devant les stèles en mémoire de ceux qui ont sacrifiés leur vie pour la liberté.

Les enfants présents ont déposé des bouquets de fleurs aux pieds des monuments.

Merci à tous les participants, toute génération confondue pour leur présence démontrant l'attachement vivace

au devoir de mémoire et à la transmission de valeurs. Chaque commémoration sonne comme une bataille gagnée sur l'oubli.

ANNONCE :

A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18 la mairie souhaite organiser une exposition de documents et photos relatant cette période. Si vous, votre entourage ou connaissance, possédez des photos, lettres et documents écrits datant de cette période vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie. Les documents seront photocopiés et les originaux immédiatement restitués à leurs propriétaires.



70^{ème} anniversaire du Débarquement de Normandie



2014 : Il y a 70 ans, le 6 juin 1944 les alliés ont participé au débarquement sur les plages de Normandie.

C'est sous l'impulsion de Churchill et de Roosevelt que se décide le débarquement sur les plages françaises en Europe au Nord-Ouest.

Quelques lignes d'histoire pour se remémorer ce jour où l'histoire bascula.

L'Opération Neptune fut le nom de code donné au débarquement en Normandie des troupes alliées en juin 1944. Elle précède la bataille de Normandie.

L'opération Neptune doit répondre à deux objectifs successifs : établir une tête de pont sur la côte normande puis y acheminer renforts et ravitaillement. Pour cela Neptune va s'articuler en plusieurs opérations.

Dans la nuit du 5 au 6 juin : actions aéroportées et traversée de la Manche par la flotte

- Opérations aéroportées
- Opérations Tonga : parachutage et arrivée par planeur 6^{ème} division aéroportée britannique
- Opération Albany et Boston : parachutage des 101^{ème} et 825^{ème} divisions aéroportées américaines
- Opération Dingson, opération Samwest : parachutage en Bretagne de 36 parachutistes français.

Jour J : Assaut et débarquement sur les 5 plages de la côte normande (Utah Beach, Omaha Beach pour les américains et Sword Beach, Juno Beach et Gold Beach pour les anglo-canadiens. S'y rajoutent l'escalade et la prise de la pointe du Hoc par les Rangers américains.

Les jours suivants : Mise en place des structures de ravitaillement. Deux ports artificiels furent mis en place : projet Mulberry.

L'ensemble de ces opérations furent assurées par l'amiral britannique Sir Bertram Ramsay.

Il est aussi important de rappeler qu'avant et durant l'opération Neptune eut lieu l'opération Fortitude, nom de code collectif des opérations de désinformation et de diversion des alliés dont le but était double :

- Dissimuler à l'état-major allemand le lieu réel du débarquement en Europe du Nord-Ouest
- Une fois le débarquement effectué, faire croire qu'il s'agissait d'un débarquement secondaire de diversion.

Quelques chiffres à retenir :

- La flotte d'invasion était composée de 6939 navires (1213 navires de guerre, 4216 navires de transports et 1600 navires de soutien dont de nombreux navires marchands).
- 1 527 000 soldats américains déployés en Angleterre la veille du jour J
- 287 000 soldats embarqués à bord des navires alliés le jour J
- 155 115 soldats parachutistes engagés en Normandie le 6 juin 1944 à minuit
- 177 soldats du commando français Kieffer débarqué sur Sword Beach
- 15 Nations et régions engagées dans les forces alliées pour l'opération Overlord

Mais le débarquement sur les côtes Normandes c'est aussi de nombreuses pertes humaines (tués, blessés, disparus ou prisonniers).

Quelques chiffres non exhaustifs :

- 10 500 de pertes alliés le 6 juin à minuit
- 10 000 pertes allemandes le 6 juin à minuit
- 6 000 pertes américaines le jour J
- 3 800 de militaires alliés tués dans le cadre de l'opération Neptune le 6 juin à minuit
- 20 000 pertes civiles.

Comptes administratifs 2013

Le 17 avril 2014 le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2013 concernant le budget communal, le budget cantine et le budget assainissement.

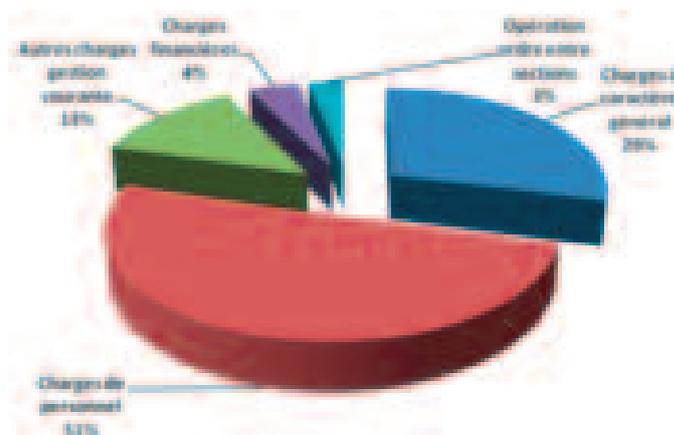
Compte administratif budget communal :

Section de fonctionnement :

C'est la partie du budget regroupant toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité

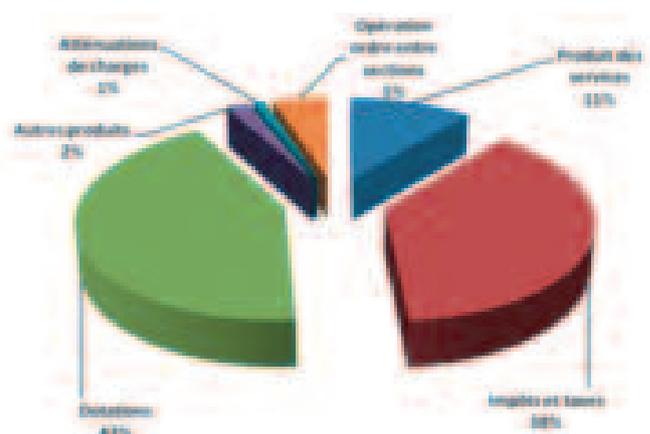
DÉPENSES

Charges à caractère général	393 351
Charges de personnel	682 795
Charges de gestion courante	176 788
Charges financières	57 660
Opérations ordre entre section	40 650
TOTAL	1 351 244



RECETTES

Impôts et Taxes	602 010
Dotations	686 695
Produits des services	176 558
Atténuation de charges	16 885
Autres produits	33 128
Opérations ordre entre section	79 637
TOTAL	1 594 616



Section d'investissement :

En investissement la principale dépense a concerné l'aménagement de l'Espace Culture et Sportif Jean Bourdette mais les travaux et équipements suivants ont pu être réalisés :

- fourgon Boxer, motoculteur, débroussailleuse
- équipement informatique école primaire et Mairie
- mobilier écoles élémentaire, maternelle et cantine
- mobilier salle culturelle et sportive Jean Bourdette
- lave-vaisselle cantine
- auto laveuse salle Jean Bourdette
- réhabilitation de la salle de Tirecrabe (travaux en régie)
- aménagement des salles de réunion rue du 19 mars 1962 (travaux en régie)
- extension de l'éclairage public (travaux en régie)

Espace Culturel et sportif Jean Bourdette : Montant des travaux

Objet culturel et sportif Jean Bourdette	Montants
Montant Travaux avant projet défini	1 954 000,00
Honoraires	200 187,50
TOTAL HT présenté pour les subventions	2 154 187,50
Résultats appel d'offres (28/11/2012)	1 948 535,43
Honoraires	200 187,50
Options supplémentaires (chassis + menuiseries, chauffage, revêtements muraux)	47 755,81
Avenants aux travaux	81 999,00
TOTAL HT	2 278 477,74
Autres frais (Honoraires SEMATEG, Etudes de sols, acoustique, Bureau de contrôle, Publicité, Diagnostic amiante...)	118 484,58
Indemnité consultation 1 ^{er} oeuvre non retenus	12 000,00
TOTAL HT	2 404 962,32

Le montant hors taxe de ce projet est de 2 405 000€ auquel il convient d'ajouter la TVA pour environ 480 000€ soit 2 880 000€ TTC

Financement

Financement prévisionnel	
Total Travaux HT	
2 405 000,00	
DETR 2012	149 000,00
DETR 2013	149 000,00
CG 82	492 278,00
CR Midi-Pyrénées	317 129,00
Enveloppe parlementaire	15 000,00
Fonds concours	32 037,50
Prêt sans intérêt CARSAT	239 000,00
Prêt CIRCA	700 000,00
Autofinancement	318 199,00
TOTAL	2 411 643,50
Récupération TVA en 2014	382 000,00

Compte administratif budget assainissement : Section de fonctionnement :

RECETTES

Charges à caractère général	54 547
Charges financières	38 136
Opérations ordre entre section	72 852
TOTAL	165 735

DÉPENSES

Branchements - Redevances	602 010
Subventions	12 618
Opérations ordre entre section	39 025
TOTAL	294 012

Section d'investissement :

En investissement un chantier important Route de Verlhaguet a été réalisé avec d'une part l'allongement du réseau et d'autre part le curage et le busage du fossé.

Cet investissement d'environ 528 000 € a été financé entièrement par le budget d'assainissement sans avoir recours à l'emprunt.

Budgets primitifs 2014 :

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 12 juin 2014.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	1 938 601,78 €
Section d'investissement	1 702 715,66 €

Le budget assainissement s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	596 677,92 €
Section d'investissement	334 594,30 €

Fiscalité 2014

Le conseil municipal a modifié les taux d'imposition pour le budget 2014 en votant une augmentation de 2% des trois taxes :

Taxes	Bases Prév.	Taux 2014 votés + 2 %	Recette attendue
TH	3 862 000 €	5,21%	201 210 €
FB	2 399 000 €	12,88%	308 991 €
FNB	41 100 €	107,76%	44 289 €
Total			554 490 €



■ ■ ■ Travaux de voirie terminés

La Route de Verlhaguet

Depuis plusieurs mois la route de Verlhaguet est ré-ouverte à la circulation après un chantier d'envergure. Elle permet aux conducteurs de circuler sur une route rénovée et aux piétons d'emprunter les voies qui leur sont réservées en toute sécurité.

Le coût des travaux de construction du réseau d'assainissement s'élève à 461578 € TTC et celui du réseau d'eau pluviale à 126425 €. Ce dernier réseau draine les eaux pluviales sur le côté gauche de la voie en direction de Verlhaguet. Il prend également en compte les travaux de génie civil avec la mise en place de murs de soutènement. Ces travaux d'un montant global de 528000 € sont financés par le budget communal.



La Route de Lacourt

Pour permettre la mise en place du réseau d'éclairage public, au début de 2015, le réseau nu basse tension existant a été enfoui. Le Syndicat Départemental d'Energie (SDE 82) a financé ces travaux pour un coût de 53213 €. La participation financière de la commune a été de 5622 €. A noter la très grande réactivité du SDE 82 pour satisfaire notre demande et nous permettre l'installation du réseau d'éclairage public en toute sécurité.

La route d'Escatalens

Le réseau d'éclairage public est opérationnel depuis quelques mois. L'ensemble des travaux a été réalisé par le personnel communal en régie et financé par la commune à hauteur de 36806 €.



Travaux de voirie en projet

Chemin de Montagne

Les travaux d'aménagement de cette voie très fréquentée continuent. Le tronçon de voie entre le chemin du Pintre et le chemin de Bois Mesnil sera aménagé. Le fossé sera busé pour prolonger la voie piétonne existante et installer le réseau d'eau pluviale. Le revêtement de la chaussée sera refait. L'ensemble de ces travaux seront financés par le GMCA.



Route de Verlhaguet

L'éclairage public sera installé dans le courant du quatrième trimestre 2014.

La partie de revêtement de la chaussée situé au carrefour de la route de Verlhaguet, des chemins des Bourdens, de la Croix de l'Agneau et le pont (à proximité du domaine de la Prade), marquant la limite communale avec Lacourt Saint Pierre, sera refait au cours du second semestre 2014.

Équipements terminés

Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette

Les travaux de rénovation du Foyer Rural Jean Bourdette, au service du village depuis plus de 45 ans, viennent de s'achever après un an de travaux pour les bâtiments et depuis peu pour les finitions des abords immédiats.



Le foyer renommé ESPACE CULTUREL ET SPORTIF JEAN BOURDETTE a totalement été rénové par la municipalité dans le plus pur respect des qualités environnementales et a enfin ouvert ses portes en Décembre 2013.



Juste retour des choses, ce fut d'abord aux enfants de la commune, à l'occasion de l'arbre de Noël offert par la mairie, de découvrir ce magnifique bâtiment qui leur est en partie destiné.

La salle de spectacle et l'extension avec la salle de sport permet de disposer d'une superficie totale de 2 200 m².



Ainsi cette structure, la deuxième du département en capacité (venant juste après la salle Eurythmie de Montauban) permet en effet d'accueillir jusqu'à 900 personnes.

Totalement restructurée et modernisée elle offre maintenant un espace associant avec harmonie les besoins liés à la pratique des sports en salle et la gestion événementielle de notre collectivité.

Cet ouvrage aura été rénové exclusivement par des entreprises locales.

La programmation culturelle et les manifestations variées qui y sont programmées en font un lieu unique et magique de rencontres et d'échanges. Cet espace offre tout ce dont une commune en devenir comme la nôtre peut attendre, salle de sport, de théâtre et de spectacle (musicaux ou dansants) pour et au service de nos concitoyens. Le bâtiment s'est réinventé et écrit une nouvelle page de son histoire.

■ ■ ■ Réalisations

La salle de Tire Crabe

Cette salle, très demandée et très utilisée, avait besoin d'une rénovation complète. Le personnel communal a effectué la totalité des travaux en régie pour un montant de 13330 € TTC (fournitures et main d'œuvre).



Salles de réunion rue du 19 Mars 1962

Les anciens appartements ont entièrement été aménagés en salles de réunions pour les associations. Pour l'occasion les salles ont été nommées respectivement Salle Charles Trenet et Salle Claude Nougaro. Là aussi les travaux ont été traités en régie par les employés municipaux pour un montant de 13330 € TTC (fournitures et main d'œuvre). Les menuiseries métalliques en aluminium ont été installées par une entreprise locale pour un montant de 14576 € TTC.



Projets

Abris bus

La mise en place de deux abris bus est prévue prochainement.

L'un sera installé au carrefour avec le chemin de la Croix de Ségaud, l'autre près du puits de relevage situé à proximité du carrefour chemin de Montagne et chemin de Bois Mesnil.



L'école

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'augmentation du nombre d'élèves entraîne la création de deux classes supplémentaires. Pour accueillir les élèves dans le délai imparti la commune a décidé l'achat de deux constructions modulaires qui seront équipées pour accueillir les élèves. Celles-ci répondront à toutes les exigences liées à cette utilisation notamment à la réglementation RT2012 en matière phonique et thermique. La consultation des fournisseurs est en cours afin d'engager les travaux au plus tôt.

Toilettes publiques

L'aire de jeux pour enfants et la halle de pétanque, situées à proximité de la mairie, sont des lieux très fréquentés.

L'absence de toilettes publiques dans cet espace pose un problème d'hygiène important.

La Municipalité, consciente de cette problématique, négocie actuellement l'achat d'un bloc sanitaire pour une installation à court terme.





■ ■ ■ **État civil**

NAISSANCES

THIVET Elya, Ambre, Capucine	09/11/13	TASTE Julia, Marie-lou	23/02/14
GUILIAN Alphonse Daniel Jacques	12/11/13	GERVAIS ROETEN Albane, Ambre, Aerin	25/02/14
REBUFFIE Louise Alice, Eugénie	20/11/13	COUHE Niko	01/03/14
LEGROS Aïyana	09/12/13	FAYRET Lana	03/03/14
PEREMARTI Valentin, Jean	17/12/13	MAAROUFI Amine	05/03/14
PEREMARTI Yanis, Christophe	17/12/13	CHAMAN Lilia	08/03/14
ROUBERTOUX Faustine, Marie	30/12/13	JOSEPH-EDMOND Lucas, Claude, Raoul	11/03/14
PECH Dany	06/02/14	LAMGHARI Ilyes, Ahmed	11/03/14
BESSE Charlotte, Margaux, Clémence	11/02/14	DRACK SOL Gaspard, Charles, Gaston	21/03/14
LEYS Matthew, Gérard	15/02/14	HEBERT Dorian, Sébastien	31/05/14

MARIAGES

GROSSELLE Pierre et TISNE Nathalie	23/12/2013
ICHOU Samir et ALLALIE Abir	08/02/2014
CARMONA Stéphane et VIEVILLE Muriel	10/05/2014
LATOURE Mathieu et SALA Élodie	24/05/2014

DÉCÈS

AUSSARESSES Orlando, Urbain, Fernand	26/11/13	COMISSO Emilienne épouse BAUM	28/02/14
GORRISSSEN Charles, Louis, Marie, Joseph	11/12/13	COLARD Maurice, Henri, Emile	11/03/14
BUSSIERES Patricia épouse CADILLON	17/12/13	BART Maurice, Albert	15/03/14
GUIGUE Joséphine, Marcelle épouse CLAVELIN	19/12/13	DUMONT Pierre, Gérard, Michel, Marie	05/04/14
LUIS Georges	01/01/14	BIET Ginette, Jeanne épouse BENOIT	29/04/14
SARRUS Marcelle, Marie, Françoise épouse LONGUECASSAGNE	11/01/14	CACCIOLA Antonino	04/05/14
CORTADE Roger, Auguste	11/01/14	CLOS Jeanne	09/05/14
GIROND Jean René	02/02/14	SENEGAS Martine, Danièle épouse CASTOR	12/05/14
COTTIER Gérard	06/02/14	OMNES Raymond, Henri, Auguste	16/05/14
PINHEIRO Térésa De Jésus épouse BRAS	07/02/14	MENENDEZ Marie-Victorine épouse PROVENCIO	19/05/14
PASTA Annette épouse SIMEON	10/02/14	ARMENGAUD André, Marceau	21/05/14
OLIVIE Claudine, Marie-Thérèse épouse MIRAL	23/02/14	GOUBARD Danielle, Martine	26/05/14

■ ■ ■ Carte d'identité



L'État simplifie vos démarches

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

■ ■ ■ Exposition à la Médiathèque

Les écoles élémentaire et maternelle ont fêté le carnaval aussi la Médiathèque a souhaité s'associer à ces événements en proposant pendant le mois d'avril, une exposition photo sur le carnaval de Venise.

Les photos ont été réalisées par Jean-Charles Pizolato, résidant à Corbarieu.

Jean-Charles Pizolato est photographe amateur depuis son plus jeune âge. Il débute sa passion par des modèles d'appareil en argentique, puis en 2003 il passe au tout numérique.

Il est également l'auteur d'un livre de photographies sur le Lot-et-Garonne, "Lot-et-Garonne, terre d'Aquitaine", paru aux éditions De Borée en 1996.

Ces photos originales et colorées ont été prises lors d'un séjour au carnaval de Venise en 2007. Surprenant mais les deux-tiers des costumés sont des Français. Cela a facilité les échanges entre photographe et passionnés du carnaval. Ils se sont retrouvés dans des lieux, loin de la foule et propices aux prises de vues.





■ ■ ■ **Syndicat Départemental d'Énergie**



Une réunion exceptionnelle à Montbétou

C'est dans l'espace culturel et sportif Jean Bourdette que le SDE 82 a réuni les délégués des 195 communes du département pour élire son Président – Robert Descazeaux a été réélu pour un cinquième mandat - ainsi que le Bureau syndical et les Commissions qui tiendront les rênes du Syndicat pendant les six prochaines années.

Les très nombreux élus venus de tout le Tarn-et-Garonne, auxquels le meilleur accueil a été réservé, ont pu apprécier les installations très fonctionnelles de cet espace flambant neuf tout au long de la journée : d'abord, pour la tenue de la réunion et de

plusieurs scrutins dans la salle des congrès puis au cours du déjeuner servi dans la salle attenante.

La mission du SDE : poursuivre la modernisation du réseau électrique et défendre les usagers.

Pour assurer une desserte électrique de qualité et répondre à une demande croissante, le SDE 82 investit chaque année dans la commune. Trois chantiers ont été réalisés en 2013, un quatrième a été terminé début 2014, pour un montant global de 193 613 euros, pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie.

Au-delà de sa mission d'extension et de modernisation des réseaux électriques, le SDE 82, autorité organisatrice du service public de l'électricité, veille aussi à la qualité du service rendu aux usagers. A ce titre, il s'assure notamment qu'ERDF, à qui est confiée l'exploitation des ouvrages électriques basse tension, respecte ses obligations d'entretien. Il défend également les droits des consommateurs d'énergie et intervient auprès des fournisseurs au tarif réglementé (EDF pour l'électricité et GDF Suez pour le gaz) pour aider au règlement des litiges ou de situations de précarité.

Plus concrètement, si vous rencontrez des problèmes d'alimentation électrique (chutes de tension, coupures, ...), vous devez le signaler à votre fournisseur (adresse sur la facture) en envoyant copie de votre réclamation au SDE 82. Après investigations, s'il s'avère que le réseau qui vous alimente doit être renforcé, le dossier sera soumis à un arbitrage afin de déterminer l'urgence de programmation des travaux.

Autre cas de figure : si vous êtes en litige avec EDF par rapport à la facturation ou en difficultés de paiement, le Syndicat Départemental d'Énergie jouera un rôle de médiateur et vous guidera par ses conseils. En l'absence de solution, il peut également saisir le Médiateur National de l'Énergie pour le compte de l'abonné qui en ferait la demande.



Label régional villes et villages fleuris

Montbeton s'est fièrement illustré à la 3^{ème} place durant 3 ans, puis à la 1^{ère} place en 2012 et en 2013 au concours départemental des villes et villages fleuris dans la catégorie des communes de 3000 à 15 000 habitants. Chaque récompense obtenue résonne comme un encouragement et témoigne des efforts engagés en seulement 6 années.

Mais le fleurissement n'est pas seulement saisonnier et limité à la seule période d'été et c'est pour cela que les jardinières et certains espaces verts de la Place Alibert ont été fleuris dès l'automne. Les compositions, après avoir résisté aux mois les plus froids de l'hiver, ont éclaté des couleurs printanières. D'autres espaces comme les abords de l'école ont entièrement été repensé avec de nouvelles plantations et organisation florale.



Dans cet effort de valoriser la commune et son accueil, et grâce à ses excellents résultats, la commission départementale du label villes et villages fleuris a proposé d'inscrire la commune auprès de la commission régionale de ce même label. La finalité de cette démarche étant d'obtenir une ou plusieurs fleurs.

Mais le seul fleurissement n'est pas prépondérant à l'obtention de cette 1^{ère} fleur. Un cahier des charges spécifique est proposé à la commune participante, et celle-ci, selon ses moyens et ses capacités, répond à des critères d'évaluation aussi variés que :

- la superficie des espaces fleuris et verts entretenus
- la gestion de l'environnement : gestion de l'eau, utilisation raisonnée des pesticides, gestion des déchets verts, propreté...
- le cadre de vie : aire de jeux, mobiliers urbains, éclairage public...
- la valorisation de l'action entreprise et l'implication de ses résidents : animation et valorisation touristique, promotion du label, animations scolaires, participations des villageois...



De plus, nous encourageons les amoureux de la nature, passionnés des végétaux, jardiniers respectueux de l'environnement et acteurs de notre village à participer à l'embellissement de notre commune en fleurissant jardins, terrasses ou balcons.

Remercions à nouveau le travail de l'ensemble des participants, les employés communaux, les élus et notamment la commission dédiée au fleurissement mais aussi les partenaires professionnels.





■ ■ ■ Plantations et aménagements espaces verts



Un partie des arbres de la cour de l'élémentaire, demeurant dans un état végétatif depuis quelques années, a été enlevée et replantée sur un autre site. Une nouvelle vie s'offre à eux dans le petit parc situé derrière l'espace Jean Bourdette.

Les employés municipaux ont remplacé ces arbres par des essences plus résistantes, à savoir des érables négundo qui, une fois bien implantés, donneront une ombre bien appréciée de nos écoliers.



Dans le même esprit, l'espace vert située rue Pierre Bonhure et longeant l'école a entièrement été ré aménagé. L'ensemble des arbres et des plantations ont été enlevées pour être remplacées par des chênes verts et charme pyramidal.

■ ■ ■ L'utilisation de produits phytosanitaires sur le domaine public routier départemental



Le Conseil Général s'est engagé depuis quelques années à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires sur les dépendances des routes départementales (accotements et fossés).

Ainsi il est totalement exclu que ce principe, lié à la protection de l'environnement et de la santé, soit remis en cause par les riverains des voies publiques.

Les riverains concernés par cette pratique sont donc invités à ne plus utiliser de produits désherbants sur le domaine public départemental. Dans le cas contraire, un avertissement leur sera adressé. Dans les cas de récidive un procès-verbal, pour infraction au code de la voirie routière, pourra être établi.

■ ■ ■ Brûlage des végétaux

Interdiction du brûlage des végétaux



Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450,00 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Pourquoi cette interdiction ?

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

La circulaire du 18 novembre 2011, relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets stipule que les déchets dits verts constituent des déchets quel que soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers. En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les services de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules. Le brûlage des déchets verts va augmenter la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé (asthme, maladies respiratoires, personnes âgées et fragiles). En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement. Or, cette pratique du brûlage s'avère être une source prépondérante dans les niveaux de pollution mesurés dans l'air, et elle peut accroître la toxicité des substances émises dans l'air en cas de mélanges des déchets verts avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités). Il est important de respecter cette interdiction car cela vise à améliorer la qualité de l'air.

Des solutions pour valoriser ces déchets

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, mais il existe d'autres solutions permettant leur valorisation et servant, par exemple, à améliorer la qualité de votre sol de jardin.

Plusieurs filières de récupération des végétaux sont à votre disposition pour l'élimination de vos déchets verts.



La Déchèterie

Vous pouvez opter pour le déchargement en déchetterie avec deux sites à proximité de Montbeton :

DECHETERIE ECOSUD

Avenue de Grèce Albasud 2

MONTAUBAN - Tél : 05 63 02 42 42

DECHETERIE LA DRIMM

Bois de Fromissard

MONTECH - Tél : 05 63 23 13 00



Les déchèteries acheminent les déchets verts collectés des particuliers sur des centres de compostage où, après broyage, fermentation, maturation et criblage il en ressort un compost 100 % végétal conforme à la norme NFU44-051. Ce compost sera utilisable dans les jardins des particuliers ainsi que dans l'agriculture. Le produit comporte plusieurs propriétés car il permet l'aération des sols, la retenue des eaux, la fermentation des sols, la fertilisation, l'enrichissement en oligo-éléments et en substances nutritives.

Le compostage

Vous pouvez également opter pour l'achat d'un COMPOSTEUR. Ce type de produit peut recevoir les déchets d'entretien des espaces verts et de jardin ainsi que certains déchets organiques issus de la cuisine (résidus de thé et café, épluchures de légumes, coquilles d'œufs, etc..).

Après 3 à 6 mois le compost peut être utilisé en paillage au pied des arbres. Il maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes. Après 10 à 12 mois à maturité il est utilisé en apport organique pour les massifs ou pour le rempotage des plantes et fleurs.

L'avantage de ce système permet de réduire les poubelles en déchets ménagers mais aussi de rendre les jardins fertiles.

Composter permet également de réduire jusqu'à 30 % le volume de sa poubelle.

Les composteurs sont disponibles à la vente à la Déchèterie d'Albasud de Montauban sur présentation d'un justificatif de domicile (modèle en bois de 800 Litres à 40 € et modèle en pvc de 400 Litres à 25 €).

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter les Déchèteries.

Mais également information et renseignements sur le site de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION rubrique déchets) www.montauban.com

Circulaire du 18 nov. 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts



■ ■ ■ Bruit de voisinage

Arrêté Préfectoral du 21 juin 2004

Les occupants de locaux d'habitation doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes les dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leurs comportements tel que les bruits provenant de téléviseurs, chaînes acoustiques, radios, instruments de musique...

Les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Si des nuisances étaient constatées en dehors des horaires ci-dessus, ces faits peuvent faire l'objet de plaintes auprès des autorités concernées.



Sylvéa met au service des **professionnels**
(entreprise, commerce, collectivité, administration...),
marchés publics et marchés privés,
ses compétences dans les domaines de la menuiserie bois,
l'agencement et le bardage-vêtue.

1620 Avenue de Cos – 82000 MONTAUBAN
Tél : 05.63.03.21.22 – Fax : 05.63.66.57.58
contact@sylvea-bois.com



■ ■ ■ Résidence Pagomal : projet de vie, maintien du lien et ouverture vers l'extérieur

Souvent assimilé aux manifestations festives, le terme « animation » en EHPAD porte une ambition beaucoup plus large.

L'animation vise la qualité de vie et a pour but de maintenir et favoriser l'autonomie, la communication et les relations sociales de chaque personne.

Au cœur du projet de la Résidence Pagomal, des moyens importants sont mobilisés pour l'animation : 2 animateurs qui interviennent du lundi au samedi, un spectacle mensuel, un minibus permettant les sorties,...

L'animation est un « soin » à part entière répondant à une prise en compte personnalisée des besoins. La plupart des animations, collectives, en petits groupes, individuelles, sont en lien avec le projet d'accompagnement personnalisé de chaque résident.

Il est important que de très nombreuses animations soient l'expression de l'existence sociale des résidents. Elles ont pour objectif d'ouvrir l'EHPAD à la vie de la cité dans l'EHPAD ou de favoriser la participation des résidents à la vie extérieure. Rester un citoyen à part entière au travers de rencontres, d'activités qui ne soient pas « réservées » exclusivement aux personnes de l'EHPAD.

L'accès à la culture fait partie de ces animations. Depuis l'ouverture de l'établissement en octobre 2010, la Résidence propose des activités culturelles originales et ouvertes sur le monde extérieur.

A ce titre elle organise et accueille régulièrement des expositions culturelles d'artistes locaux : peintres, sculpteurs ou photographes.

Ces passionnés, amateurs ou professionnels, exposent leurs œuvres devant un public attentif et souvent émerveillé.

Des présentations, films d'accompagnement complètent ces expositions.

Le plaisir des yeux s'associe également à celui de la dégustation lors des vernissages : soit des spécialités de producteurs locaux (vins, fromages, ...), soit des préparations directement inspirées des thèmes exposés et préparées par le chef cuisinier de la maison de retraite (Italie, Islande, Vietnam, ...).

Ces événements sont un moyen pour les résidents de retrouver ou maintenir les saisissements de la vie : la découverte, l'émotion, la surprise, le partage.

Ces expositions sont très appréciées par les usagers et les invités, familles des résidents et élus du conseil municipal.

Depuis 2010 sept expositions ont été organisées, dont 5 expositions photographiques.

Chronologiquement les expositions photographiques ont concernées le Niger et l'Algérie (JC Pizolatto), « Pays, paysages d'ici et d'ailleurs » (Islande, Bolivie, Tarn & Garonne, le Canal des 2 mers, JC Pizolatto), les chemins de France (exposition « Cheminons » de G.Christophe), le Vietnam vu par 14 photographes (présenté par G.Christophe) et actuellement le Carnaval de Venise (JC Pizolatto).

L'établissement conserve aussi quelques exemplaires ou copies des œuvres présentées qui embellissent au quotidien les salons et couloirs.



■ ■ ■ EHPAD Saint-Jean-Marie Vianney

Après trois années d'un « combat » difficile, la Résidence Saint Jean Marie Vianney a réussi à relever le défi de sa restructuration. L'ancien bâtiment, que les plus anciens connaissent sous le nom « d'Ave Maria », a été reconstruit et laisse désormais place à un nouvel édifice.

Les 48 résidents de la maison de retraite y sont logés depuis le 3 mars 2014 dans des conditions de sécurité, de confort et d'accessibilité optimums.

L'architecture de ce nouveau bâtiment permet de le « confondre » avec l'existant et de l'ouvrir sur le parc.



Chacun, résident et personnel, a trouvé sa place (non sans difficulté puisque certains résidents étaient présents au château depuis plus de 30 ans). Il est à souligner l'implication forte des familles dans ce projet et notamment pour le déménagement où une très grande majorité d'entre elles étaient présentes.

Ce projet ambitieux n'a été rendu possible que grâce à un investissement de tous les rouages institutionnels : le Président du Conseil Général, le Préfet, la Mairie de Montbeton, mais aussi les services du Conseil Général, de l'Agence Régionale de Santé et du SDIS par l'intermédiaire du Capitaine Michel.



La Résidence Saint Jean Marie Vianney a 56 ans cette année, espérons lui une nouvelle vie aussi longue.



■ ■ ■ Bilan Départemental Sécurité Routière année 2013 Préfecture de Tarn-et-Garonne

Relevé et évolution des accidents routiers corporels 2013 en Tarn et Garonne

Bilan accidentologique

Avec 172 accidents corporels de la circulation, 27 tués, 134 blessés hospitalisés et 86 blessés légers, les indicateurs de l'année 2013 sont en baisse tant au niveau des tués que des accidents ou des blessés hospitalisés, ce que confirme la tendance nationale. La courbe de tendance des blessés légers est en légère hausse cependant, hausse due aux mauvais résultats de 2012.

Comparaison régionale et nationale

Malgré une diminution du nombre de tués dans le département en 2013, le Tarn et Garonne reste à un taux bien supérieur aux indicateurs nationaux (+121%) et régionaux (+71%).

Le milieu

Pour l'année 2013, on remarque, malgré une diminution du nombre d'accidents, une augmentation des tués en agglomération, ce qui n'était pas le cas les autres années, alors que la mortalité baisse significativement hors agglomération. Le nombre d'accidents hors agglomération est lui en nette baisse.

Les réseaux routiers (hors agglomération)

Les augmentations les plus significatives se situent sur le réseau communal, tant en terme d'accidents que de tués.

Les obstacles fixes

Pour 2013 le nombre d'accidents contre obstacles fixes est en baisse ainsi que le nombre de tués. Toutefois, pour les autres accidents le nombre de tués est en légère hausse.

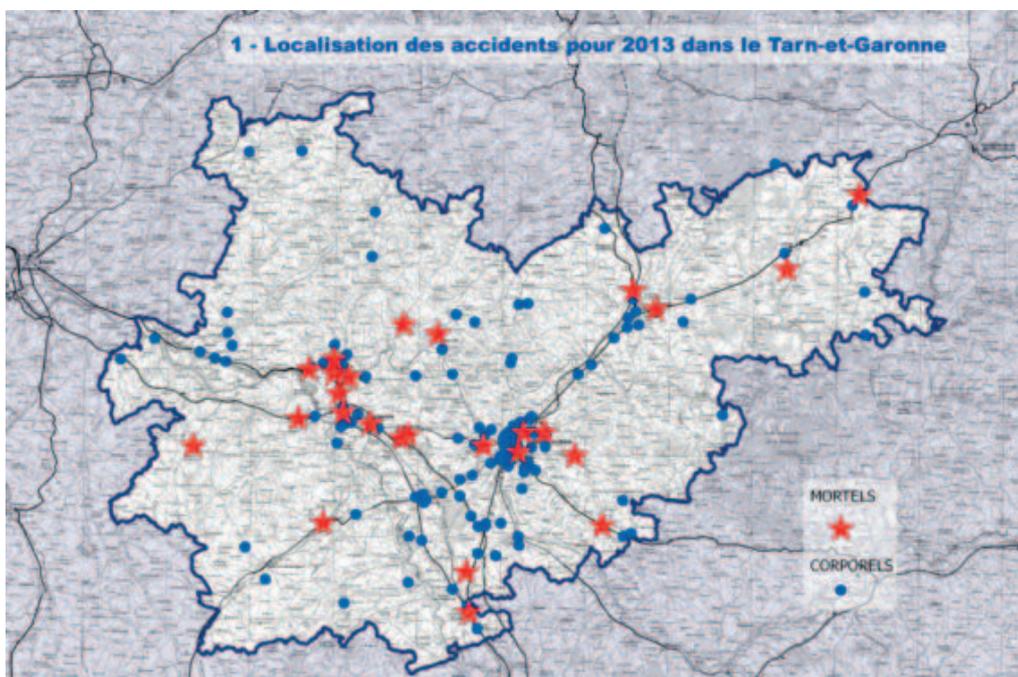
Les catégories d'utilisateurs

La catégorie des véhicules légers et utilitaires (VL/VU) est logiquement la plus représentée en terme d'accidentalité, avec cependant une mortalité en baisse par rapport à 2012. Les usagers piétons ainsi que les deux roues motorisés sont eux en augmentation, notamment au niveau des tués.

L'âge des usagers

Les deux tranches de population les plus « sur représentées » se situent tout d'abord dans l'intervalle des 25-44 ans, qui représentent 33 % des tués pour 25 % de la population. Les seniors de 65 ans et plus, représentent également une part préoccupante des tués, avec 26 % des tués pour 19 % de la population.

Pour l'année 2013, on constate une réelle baisse de l'enjeu 15-24 ans, avec une diminution qui se poursuit depuis 3 ans ; une stabilité des accidents mortels avec alcool, alors que les accidents mortels des deux roues motrices sont en forte progression.



■ ■ ■ Opération tranquillité vacances

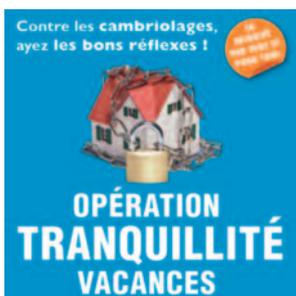
Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Inscriptions simples, rapides et gratuites à l'aide d'un formulaire disponible sur le portail Internet des services de l'Etat :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Operation-tranquillite-vacances>

Ce formulaire doit être remis dûment complété au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dont dépend votre domicile.



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !
Protégez votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.
- Vous pouvez consulter le correspondant sûreté de votre département pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile.

Vous êtes victime d'un cambriolage :

Composez le 17 ou le 112
Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Le stationnement des véhicules



Depuis 2008 de nombreuses voies piétonnes ont été créées, des trottoirs ont été aménagés pour faciliter et sécuriser le déplacement des piétons et cyclistes.

La municipalité rappelle que, selon la réglementation en vigueur, le stationnement sur ces voies et trottoirs est interdit et illégal car il empêche la libre circulation des utilisateurs circulant à pied ou à vélo. On peut constater, à certains endroits, l'obligation pour des personnes âgées, des mamans avec des poussettes de descendre sur la voie de circulation, à leurs risques et périls, pour continuer leur chemin.

Nous encourageons les contrevenants à respecter les personnes circulant à pied ou à vélo pour des raisons évidentes de sécurité.

Sécurité des piétons

La définition du piéton est : personne qui se déplace à pied.

Comme tous les usagers de l'espace public, les piétons ont des droits et des devoirs, établis par le Code de la route. Ils représentent les usagers les plus vulnérables, en particuliers les personnes âgées, les premières victimes en nombre parmi les piétons accidentés.

Que dit le Code de la route ?

L'article R412-34 du Code de la route assimile au piéton :

- Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirmes ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur,
- Les personnes qui poussent à la main un vélo ou une mobylette,
- Les infirmes qui se déplacent dans leur chaise roulante qu'ils font rouler eux-mêmes ou circulant à l'allure au pas.

Ainsi lorsqu'il parle de piétons, le Code de la Route s'adresse à toutes ces catégories d'usagers.

Code de conduite des conducteurs vis-à-vis des piétons ?

Les conducteurs de véhicules ont l'obligation de céder le passage aux piétons, dès lors que ceux-ci sont «régulièrement engagés sur la chaussée». Le conducteur « doit, à tout moment, adopter un comportement

prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables ». C'est le « principe de prudence à l'égard de l'usager vulnérable », adopté en juillet 2008, dans le cadre de la démarche « code de la rue ».



Code de conduite des piétons ?

Mais les piétons doivent aussi observer les règles du Code de la route.

Où marcher ?

- En ville comme à la campagne ils doivent marcher sur les trottoirs et accotements lorsqu'ils existent.
- S'il n'y a pas de trottoirs ou d'accotements, ou s'ils sont impraticables, ils peuvent circuler sur la chaussée, près de l'un de ses bords.
- Une précision pour les routes de campagne : hors agglomération les piétons doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée sauf circonstances particulières (manque de visibilité, zone de travaux...). Marcher à gauche sur la chaussée permet de voir arriver les voitures en face et laisse donc le temps de se ranger. Si les personnes marchent à droite, elles peuvent être surprises par une voiture arrivant dans votre dos.

■ ■ ■ Arbre de Noël Mairie et Associations



Le spectacle de l'arbre de Noël, offert par la Mairie et les Associations Montbetonnaises, a eu le privilège d'inaugurer en avant-première la belle salle de spectacle à l'Espace Jean Bourdette.

Rassemblés dans cet espace accueillant et convivial, les apprentis artistes ont présenté, après des semaines de répétitions assurées par les bénévoles Barbara, Anaïs, Nelly et Guy, leurs numéros avec un mélange de sérieux et de spontanéité devant un public conquis d'avance. Les numéros de danses, gymnastique, théâtre et sketches se sont succédés réservant, comme chaque année, surprises et émotions.



Nathalie s'est transformée en maquilleuse, laissant son imagination s'envoler au bout de ses pinceaux sur le visage des enfants. Philippe et Thierry, le duo des présentateurs, ont offert un récital de numéros mélange de sketches humoristiques et parodies en tout genre. Les enfants et le public ont beaucoup ri et réagi à leurs péripéties inspirées.



Ensuite les enfants ont réclamé la venue du Père Noël qui est arrivé, sa hotte sur le dos, ravissant petits et grands par une distribution de friandises. La journée s'est achevée avec un goûter offert aux enfants.

En somme un joli moment festif partagé par les enfants, leurs familles et le public.

■ ■ ■ Arbre de Noël des écoles

Le vendredi 20 décembre était un jour particulier pour l'ensemble des enfants des écoles maternelle et élémentaire de Montbeton. En effet c'était le dernier jour d'école avant les vacances mais aussi le repas de fête à la cantine, un enseignement allégé avec au programme activités ludiques dans les classes, et pour finir le goûter offert par la Mairie.

Le vieil homme à barbe blanche, le Père Noël en personne, est venu rendre visite aux enfants les bras chargés de





cadeaux. Les petits comme les grands étaient sous le charme de ce beau vieillard en mission spéciale à Montbeton et dont on parle tant depuis des semaines. La magie de Noël était bien présente au Groupe Scolaire dans les jeunes yeux émerveillés et ébahis à l'ouverture des cadeaux collectifs. Ils se sont vus offrir des équipements sportifs, des livres, des jeux de société et bien d'autres surprises qui feront leur bonheur durant les récréations.

À l'occasion de cette fête de Noël, l'association des parents d'élèves AP2EM, la Mairie, les employés communaux, les enseignants, tous très concernés, se sont largement impliqués dans la réussite de cette journée.



■ ■ ■ Carnaval des écoles

Le Carnaval des écoles est la fête du rêve pour les enfants à laquelle les enseignants et les parents s'associent joyeusement dans le respect de la tradition.

L'après-midi a débuté par une ambiance dansante et musicale dans la cour de l'école. Chaque classe a exécuté farandoles et danses. Le public a pu admirer les costumes magnifiques des enfants, du plus classique au plus drôle et imaginaire. Princesses, fées, pirates, super héros et bien d'autres personnages sortis de l'imaginaire des enfants se sont côtoyés le temps d'une après-midi récréative.

De leur côté les enseignants avaient choisi le thème de la gastronomie façon « Master Chef » avec les grands chefs étoilés, les commis de cuisine, les serveurs et sans oublier la traditionnelle cuisinière et les accessoires indispensables.



Mr carnaval, revêtu pour l'occasion de son plus beau costume, a écouté attentivement et sagement la longue liste des accusations énoncées par les enfants.

Puis, la foule bigarrée a formé un majestueux défilé encadré par les enseignants et parents pour parader dans le village. Mais l'itinéraire de

Mr Carnaval, escorté de près par les écoliers, l'a conduit directement au bûcher, sa dernière destination où il a brûlé sous les cris et applaudissements des enfants.

Ensuite, le cortège multicolore a retrouvé l'école qui, elle aussi, avait un air de fête. Bien entendu, le stand des dégustations préparées par les parents a satisfait les gourmands.

Ce carnaval fut une belle réussite qui se lisait dans les yeux des enfants.



■ ■ ■ Permis internet

Le mardi 26 mai, tous les élèves de CM2 de l'école de Montbeton ont été les premiers du département à recevoir le « Permis Internet ».

Ce dispositif, initié par le Ministère de l'Intérieur, est un programme national de sensibilisation des enfants aux dangers d'internet et de responsabilisation des parents pour un usage vigilant, sûr et responsable.

Les élèves ont travaillé avec l'appui de la Gendarmerie sur les dangers de surfer sur la toile à partir d'un support éducatif (DVD mis au point par l'Educa-



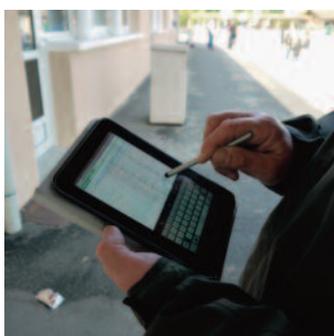
tion nationale en collaboration avec la gendarmerie et les assurances AXA).

Un petit fascicule leur a été remis afin de sensibiliser leurs parents. Ce guide apporte des conseils et outils pour protéger les enfants.

Le test qui a suivi a été brillamment réussi par tous.

Les diplômes ont été remis en présence de M. Weill, des élus, de l'inspecteur de l'Education Nationale M. Molinié, des représentants de la Gendarmerie et Assurance AXA.

■ ■ ■ Pointage des élèves



Mise en place de tablettes pour le pointage des enfants :

Des tablettes numériques sont utilisées depuis le début d'année afin de pointer chaque enfant dès son arrivée à la garderie.

Cet outil moderne permet entre autre d'établir des statistiques précises sur le nombre d'élèves présents durant la garderie et la restauration.

L'inscription à la cantine se faisant de façon journalière, le pointage grâce à la tablette permet de connaître rapidement le nombre de repas à prévoir et ainsi d'ajuster les prévisions.

Ce système (e-enfance) met à jour automatiquement le récapitulatif des nombres de repas pris par famille, limitant les erreurs de report de pointage. De plus, il permet d'établir la facture par famille ou pour chacun des parents séparés.

La facture est désormais établie à la cadence mensuelle sur la base des repas consommés du mois précédent et est réglable dès réception.



Paiement en ligne :

Un service de paiement en ligne a été mis en place sur le site internet de la Mairie pour régler les repas de la restauration scolaire.

Ce paiement électronique simple et réalisable de chez soi était très attendu par les parents désireux d'utiliser un système rapide et non chronophage.

Après quelques balbutiements, le mode de paiement en ligne est maintenant opérationnel et très utilisé.

Si besoin voici quelques petites explications vous permettant d'accéder à ce service et de l'utiliser pleinement.

Vous devez pour cela, vous rendre sur le site de la mairie : <http://www.ville-montbeton.fr/>



Ainsi sur la gauche de la page d'accueil se trouvent les liens directs, dont le titre « paiement restauration scolaire » (voir l'image ci-jointe). Cliquez directement sur le logo « Marianne », une boîte de dialogue s'ouvre dans laquelle vous inscrivez votre identifiant ainsi que votre mot de passe fournis par la mairie, enfin laissez vous guider et suivez les instructions.

Bien entendu il est toujours possible de régler directement les repas en mairie pour ceux dont le paiement en ligne ne convient pas.

Menus à thème

Par ailleurs, nous souhaitons souligner les efforts portés sur la variété des menus de la restauration scolaire. Périodiquement et selon les événements les « cantinières » ont proposé et élaboré des menus à thèmes comme celui de la semaine du 21 au 25 avril 2014. Cette semaine était consacrée aux spécialités culinaires du sud de la France : la région méditerranéenne et son riz camarguais, la région du sud-ouest et son cassoulet, la région aquitaine et ses fameux cannelés.

Chaque recette proposée a fait l'objet d'un exposé et explications détaillées de la part de l'équipe de la restauration.

Une vraie découverte gustative pour les enfants !



Séjour éducatif classe CM2 à Paris du 20 au 23 mai 2014

Les élèves des classes de CM2, soit environ 50 élèves, ont participé au séjour éducatif qui s'est déroulé cette année à Paris (ce séjour se fait en général en fin de cycle 3).

Le voyage a été financé en partie par les parents (118€ par enfant), par la coopérative scolaire (27€/élève), par différentes subventions, telles que celles de la mairie (40€ par enfant), l'association des parents des élèves des écoles de Montbeton (7€ par enfant). Une partie du budget a été financée par la vente de gâteaux « salé-sucré » (1450 € de recette) confectionnés par de vaillants parents des élèves de CM2 et vendus à l'entrée de l'école plusieurs mercredi. Le résultat de la vente a permis de rajouter une sortie théâtrale lors du séjour. En classe, le voyage a régulièrement été abordé par le

découverte de l'art impressionniste entre autre Monet grâce à la visite de musées. En maths, avec le calcul du trajet et le repérage sur le plan et enfin grâce à l'intervenant musicale de la communauté des communes qui apprend aux enfants quelques chants sur Paris...



biais de diverses matières et activités. Par exemple en instruction civique, l'étude du rôle des lois mène à la visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale. En histoire à travers l'étude de la 1ère guerre mondiale, les élèves assisteront à la cérémonie de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. En arts plastiques, la



Au programme du séjour : découverte de Paris, ascension à pied de la tour Eiffel (1 étage), suivi d'une croisière commentée sur la Seine en bateau mouche, promenade aux Champs Elysées, découverte de la Cathédrale Notre Dame, visite de Montmartre avec son Sacré Cœur, la Place du Tertre où les élèves ont présenté leur danse.



Puis il est temps de rentrer, l'esprit et le cœur plein de bons souvenirs. Comme après chaque séjour éducatif, l'équipe enseignante et les élèves ont présenté leur voyage à Paris par le biais d'un film et photos aux parents.

En résumé un séjour qui laissera de merveilleux souvenirs à tous ses participants.



■ ■ ■ **Des nouvelles de l'association des parents d'élèves...**

L'association des parents d'élèves a eu le privilège d'organiser l'un des premiers événements dans le nouvel espace Jean Bourdette qui tel le phoenix renaît de ses cendres, beaucoup plus beau et nettement plus fonctionnel que son prédécesseur. C'est donc le dimanche 12/01/2014 que s'est déroulée cette bourse aux jouets. Sur soixante-quatorze stands, les exposants ont déballé leurs trésors (jeux, livres, poupées, vélos, rollers, déguisements, etc., et de nombreux vêtements) et ont fait le bonheur des visiteurs, venus également très nombreux.



Egalement très visité, le stand de vente de livres « spécial PARIS », entendez par-là le stand tenu par les élèves de CM2 et leurs parents et dont les bénéficiaires serviront au financement de leur voyage de fin année dans la capitale. Pour l'occasion l'AP2EM a offert gracieusement l'emplacement.

Par ailleurs et comme d'habitude, les membres de l'AP2EM ont été présents tout le long de la journée pour assurer à la fois le bon déroulement de la journée (placement des exposants, fourniture de boissons chaudes ou froides ainsi que des sandwichs) mais également remettre en l'état la salle. De ce fait, ce rendez-vous organisé par l'Association de parents d'élèves des écoles de Montbeton dans une période se situant juste après les fêtes de fin d'année a été assurément un franc succès. Cependant, devant le succès de cette manifestation, il y a toujours des déçus, qui faute de place, ne peuvent participer. Pensez donc à vous inscrire dès l'annonce de la prochaine BOURSE AUX JOUETS.

L'AP2EM remercie enfin M. le maire et toutes les équipes municipales pour leur disponibilité et la qualité des équipements mis à disposition.

■ ■ ■ **Téléthon 2013**



Le TELETHON est avant tout un combat de parents qui disent NON à la fatalité.

Cette lutte acharnée vise un seul objectif, améliorer la qualité de vie en attendant la guérison de leurs enfants.

Cette année encore nous avons répondu présent pour ce rendez-vous festif et solidaire.

Le concours de belote organisé par le Comité des fêtes, le concert donné par la chorale "A Tout Coeur" et enfin le grand LOTO des associations

des commerçants et artisans de notre village et des environs, le 01/02/2014, ont permis de remonter la coquette somme de 2501,00 €.



C'est un engagement fort et fidèle de toutes les forces vives de MONTBETON qui permet de donner à l'AFM-TELETHON les moyens de poursuivre son combat contre la maladie.

Avec le TELETHON, nous sommes des acteurs de la recherche, nous privilégions l'audace et l'innovation, nous menons une stratégie d'intérêt général.

Si vous désirez vous engager dans notre équipe afin de mettre votre énergie et votre imagination au service des malades, rejoignez notre Comité d'organisation, dans un fantastique élan populaire.

■ ■ ■ Soirée conteur

La soirée conteur proposée le Vendredi 7 février par la Municipalité de Montbeton a ouvert grand ses portes sur un monde imaginaire. C'est ainsi que la salle Tire Crabe a accueilli François VERMEL pour « Promenons nous dans les bois ». Aujourd'hui, le loup écoute des histoires et l'on a pu en toute quiétude, faire un tour parmi les arbres. Au tout début du monde le premier des arbres, celui qui portait tous les fruits du monde, puis le saule pleureur amoureux transit et sans retour de la lune, l'aulne qui se dérobe à l'homme car il veut garder son bois, le pommier de Jack l'irlandais qui défi le diable ou cet arbre merveilleux qui nourrissait tout un village...

Entre chaque histoire une petite ritournelle, un petit air d'ocarina (instrument de musique) et la soirée se termine par une chansonnette. Le spectacle a été, particulièrement gai, dynamique, et participatif car les petits comme les grands n'ont pas hésité à donner de la voix.

Merci à l'ensemble des organisateurs pour cette belle soirée : la municipalité en collaboration avec l'association des Amis de la Médiathèque Départementale, le Conseil Général, l'association des Maires de France, mais aussi les bénévoles de la Médiathèque de Montbeton.



■ ■ ■ Loto des écoles

Le dimanche 9 février s'est tenu le traditionnel loto de l'association des parents d'élèves de Montbeton. Premier du genre organisé par l'association dans les murs du nouvel espace JEAN BOURDETTE, cette manifestation a rencontré un très vif succès. En effet, la capacité maximale d'accueil a été atteinte. Malgré tout, cet après midi récréatif s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Les membres de l'association remercient les bénévoles qui ont notamment aidé à la mise en place des tables et à la remise en ordre de la salle. Un grand merci également à tous les joueurs pour leur participation. Il convient également de remercier les commerçants qui ont, par leurs dons, grandement participé à la réussite de cette journée. En effet, comme chaque année tous les bénéfices de cette manifestation seront redistribués sous une forme ou une autre aux écoles de Montbeton et aideront ainsi à améliorer la qualité de l'environnement scolaire de nos enfants.



Par ailleurs, à l'entracte, l'AP2EM a également sollicité la générosité des participants du loto pour aider la famille d'une élève de l'école élémentaire ayant connu un sérieux problème de santé. Les dons, conséquents, récoltés à cette occasion, montrent que l'appel a été entendu. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont donné et aussi pour les dessins des enfants. Tout a été remis à la famille très touchée par ces gestes.



■ ■ ■ Un cabaret à la campagne !



Le comité des fêtes a organisé, le 15/02/2014, une soirée Cabaret devant une salle comble.

La dernière bouchée de ce repas soigné, avalée et c'est la scène qui s'éclaire pour un moment inoubliable animé par la troupe FARLIGHT.

Une revue d'exception de renommée internationale pour la diversité de ses numéros riches en couleur, paillettes, plumes et strass. Les artistes ont enchaîné les différents tableaux aux chorégraphies originales sur le thème de leur nouveau spectacle intitulé « Rockline Cabaret » sans oublier le traditionnel french cancan.

Le spectacle, cocktail détonnant d'originalité, de modernité et de fantaisie associé au repas entièrement organisé et préparé par les bénévoles du Comité des Fêtes ont réussi à enthousiasmer le public.



■ ■ ■ Soirée Jean Ribul

Les membres du Comité des Fêtes ont proposé et organisé, le 05/04/2014, une soirée repas, spectacle et dansante avec l'orchestre de variété JEAN RIBUL.

La troupe composée de 20 artistes s'est produite devant un public intergénérationnel proposant une version du bal à la fois novatrice et étonnante où chants et danses sont mis à l'honneur. L'orchestre a su trouver le ton pour enchaîner les différents tableaux associant tous les styles grâce aux voix nuancées, aux chorégraphies élaborées, le tout dans un rythme soutenu du répertoire de la variété française et internationale.

Une soirée attractive marquée par une ambiance surchauffée, liée au merveilleux spectacle proposé mais également au repas entièrement élaboré et servi par les membres du Comité des Fêtes.

Une soirée d'exception grâce aux bénévoles de l'association, rôlés, motivés et toujours prêts à redoubler d'imagination pour animer les week end.

La nouvelle salle de spectacle entièrement rénovée et modernisée contribue également à la magie des spectacles qui s'y déroulent.



■ ■ ■ Planning des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
13/07/14	Feu d'artifice Retransmission finale foot	Commission Culture/Mairie	Espace J.B
08-09-10/08/14	Fête locale	Comite des Fêtes	Place Alibert
05/09/14	Forum des Associations Repas et Cinéma de plein air	Commission Culture	Place Alibert
13-14/09/14	Concert	Les nostalgiques	Tire Crabe
04/10/14	Loto	E.M.L (Football) Entente Montbeton-Lacourt	Espace J.B
05/10/14	Vide Greniers	A.M.R (Rugby)	Place Alibert
25/10/14	Loto	V.O.M (Sambo)	Espace J.B
09/11/14	Fête Artisanat	Comité des Fêtes	Espace J.B
22/11/14	Soirée Beaujolais	Comité des Fêtes	Espace J.B
30/11/14	Bourse aux jouets	AP2EM (Parents D'elèves)	Espace J.B
06/12/14	Loto Téléthon		Espace J.B
14/12/14	Arbre de Noël	Commission Culture/Mairie	Espace J.B
13-14/12/14	Exposition	Ouvrages et Loisirs	Tire Crabe
31/12/14	Réveillon Saint-Sylvestre	A.M.R (Rugby)	Espace J.B



Union Nationale des Anciens Combattants



L'U.N.C (Union des Nationale des Combattants) est née 15 jours seulement après l'Armistice et officialisée dans le Journal Officiel en 1918. Georges Clemenceau et le révérend père Brottier, deux hommes aussi peu semblables que l'eau et le feu, en sont les fondateurs.

L'U.N.C a, d'emblée, vocation à accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre. Aumônier des soldats, le père Brottier donne à l'UNC sa raison d'être en demandant aux Poilus, la paix revenue, de rester "Unis comme au front". C'est lui qui insuffle à l'UNC les fondements spirituels, moraux, civiques et sociaux qui constituent aujourd'hui encore, et parce qu'ils sont toujours vrais, les valeurs de l'UNC. Les combattants, les anciens du service militaire, tous soldats de la France, se retrouvent au sein de l'UNC dans le même esprit d'entraide et de camaraderie.

L'UNC est à l'origine de toutes les grandes avancées obtenues en matière de législation combattante et fière de son action passée au profit du monde combattant. Elle est déterminée à poursuivre son combat pour défendre les intérêts matériels et moraux du monde combattant, et pour transmettre aux jeunes générations la mémoire des anciens qui se sont battus pour la défense des valeurs qui ont fait la grandeur et la gloire de la France.

Aujourd'hui l'U.N.C est ouverte à tous ceux qui ont participé et concourent encore à la défense de la Nation. Aussi, en complément des nouvelles générations combattantes, issues des nouveaux conflits depuis la fin de la guerre d'Algérie, les non combattants de toutes générations qui ont servi sous les drapeaux sont accueillis à part entière par l'U.N.C, car leur présence sous les drapeaux n'avait d'autre but que de faire face

aux menaces, de prévenir la guerre et de maintenir la paix que les Combattants ont rétablie par les armes.

Point de nostalgie de la guerre, mais au contraire, l'amour et la recherche de la paix. Cette recherche à tout prix est pour l'U.N.C le combat présent, le combat de tous les jours.

Le 40^{ème} congrès départemental de l'U.N.C de Tarn et Garonne, comptant 631 adhérents répartis sur 10 sections locales, s'est déroulé à l'espace Jean Bourdette sous la direction du Colonel Tronchon.

Les hommages ont été rendus aux anciens combattants avec les dépôts de gerbes suivis des remises de décorations.



■ ■ ■ APODIS 25,26 et 27 avril

La troupe de théâtre de l'Apodis est une association du type "loi 1901". Elle a été créée en 1999 par trois amis qui avaient une passion commune pour le théâtre.

Prendre du plaisir en s'exprimant sur scène, et promouvoir le théâtre amateur à travers le département sont les objectifs que se sont fixés les membres de la troupe.

La qualité et le plaisir de partager nous guident toujours dans le choix de nos spectacles.

La troupe est reconnue dans le Tarn et Garonne comme une très bonne compagnie de théâtre amateur dans le genre « comédie ».

Nous souhaitons maintenant pouvoir nous produire plus souvent dans les départements voisins.

L'accueil fait à nos précédentes productions « la caille à l'oseille », « intrusion opportune », « les acteurs sont fatigués », « tailleur pour dames », « les 2 vierges », et « ma femme est parfaite » nous conforte dans l'idée que nous devons continuer à jouer des pièces de « boulevard » accessibles à tout public mais en gardant toujours une exigence de qualité.

Cette année notre choix s'est porté sur une pièce intitulée « 1, 2, 3, sardines » une comédie interprétée par cinq comédiens, Laurence Pech, Christiane Hébrard, Bruno Roussillon, Noël Bedos, Jean-Guy Lacroux, magistralement mise en scène par Didier Garric, la partie technique lumière et son brillamment assurée par Nathalie Lacroux.

C'est dans la magnifique salle de « l'espace culturel et sportif Jean Bourdette » que nous avons fait, les 25, 26, 27 avril nos premières représentations de cette pièce.

En effet, cette année nous avons abandonné « Tire Crabe » pour la nouvelle salle avec quelques appréhensions. Mais dès la première répétition nous nous sommes aperçus que nous avions là un outil extraordinaire, la scène, les coulisses, les loges, l'acoustique de la salle, tout était réuni pour que nous soyons dans les meilleures conditions.

Nous espérons que les spectateurs qui sont venus nous encourager ont pu le ressentir et apprécier le spectacle.

Pour ce qui nous concerne, nous avons été ravis de passer ces trois soirées ensemble et le pot de l'amitié offert après le spectacle est notre manière de vous dire merci.

L'activité de la troupe s'est enrichie ces dernières années de cours pour jeunes, adolescents, et adultes dispensés par notre président Jean-Guy Lacroux.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au 05 63 67 50 00.

Il est aussi possible de nous découvrir sur notre site « troupetheatreapodis.free.fr ».



Tennis de table de l'Avenir Montbetonnais

Le Tennis de table, discipline olympique, représente 4 000 licenciés dans la Région, 400 dans le département et 40 à Montbeton.



Né en 1996, le Club de Tennis de Table de l'Avenir Montbetonnais fête cette année sa majorité !

Au début de son existence, le club était tourné vers le loisir mais très vite, la participation aux compétitions officielles est décidée permettant de se confronter aux meilleurs joueurs du département puis de la région. Ceci a permis à chacun de ses membres d'évaluer ses performances et surtout de progresser en côtoyant des équipes performantes.

Aujourd'hui, fort de ses 18 ans d'expériences, cette association de notre commune fait partie des Clubs reconnus non seulement dans le département du Tarn et Garonne mais également dans toute la région Midi Pyrénées.

En effet, chaque année, plusieurs équipiers participent aux différents championnats avec une réussite telle que le club cher au président fondateur Philippe DAYDE est respecté par ses adversaires.

L'équipe 1 se maintient régulièrement en Régionale 3, avec même une accession et un maintien en Régionale 2 pendant une saison, l'équipe 2 joue les premiers rôles en Départementale 1 avec cette année une montée en Régionale 3 et l'équipe 3 est présente soit en Départementale 1 soit en Départementale 2. Il est envisagé de créer une autre équipe,

en Départementale 4, pour que les plus jeunes puissent jouer, ainsi s'aguerrir et mettre en œuvre ce qu'ils apprennent lors des entraînements.

Car, par-delà l'existence de ses équipes séniors, le club est également fier de son école de Tennis de Table dirigée par Jérôme TERNON, éducateur diplômé, qui met tout en œuvre (2 entraînements par semaine + des stages pendant les périodes de vacances) pour que s'épanouissent les jeunes pousses pongistes qui sont l'avenir du club en assurant sa pérennité.

Tout cela est bien sûr possible grâce aux magnifiques installations de l'Espace Jean BOURDETTE dont disposent les joueurs pour les entraînements et les journées de compétitions. Cette salle est adaptée à la pratique de notre sport et permet de bien recevoir à la fois les membres du club mais aussi les équipes visiteuses.

C'est un sport pouvant être pratiqué par toutes et tous, qui demande une grande maîtrise de soi, de la coordination gestuelle, du cardio, de l'abnégation, de l'envie, de la tonicité et bien sûr un esprit de compétiteur sans jamais oublier le côté convivial qui doit demeurer présent dans et autour des aires de jeux. Cette dernière notion fait partie intégrante des valeurs prônées au sein du club que n'oublie jamais ses dirigeants et joueurs.

Il faut taper la petite balle jaune dans notre commune au sein d'un club qui continue à grandir, à se structurer et à évoluer tout en restant bien entendu ouvert à toutes celles et ceux qui désireraient jouer dans le cadre de ce sport formidable à la portée de tout le monde.

N'hésitez pas à nous rejoindre, jeunes comme adultes, poussez la porte de la salle et venez-vous amuser avec nous. Un excellent accueil et une belle ambiance vous attendent au sein de l'Avenir Montbetonnais Tennis de Table.

Contact Philippe DAYDE : 06.16.43.36.01



ASSMAT Montbeton



Les membres de l'association ASSMATMONTBETON, regroupant les assistantes maternelles du village, ont animé et proposé plusieurs manifestations.

La journée gourmande !

C'est avec bonheur que les assistantes maternelles et les enfants se sont retrouvés à la boulangerie Erta de Montbeton.

Les enfants, apprentis pâtissier, étaient heureux de pétrir, confectionner et déguster une belle coque des rois dans une ambiance chaleureuse.

C'est avec le nez un peu «enfariné» et le palais satisfait qu'ils se sont dit au revoir après avoir immortalisé l'instant avec une photo souvenir.



La journée Carnaval !

Les enfants se sont promenés déguisés et méconnaissables sous les costumes de superhéros, de conte de fées ou même d'animaux en tout genre. Le défilé n'a pu être possible que sous l'œil bienveillant des « louves » assistantes maternelles.

Les « petits bouts de choux » ont été accueillis par leurs camarades de l'école sous une pluie de confettis, puis direction la Mairie et les commerçants qui ont chaleureusement offerts des douceurs sucrées.



La journée Vide Grenier !

L'association a organisé la première édition du « Vide Ta Chambre - Vide Grenier » à l'Espace Jean Bourdette. Les nombreux exposants présents ont déballé jouets, vêtements, puériculture pour les uns et tout un éventail d'objets divers pour les autres. Les stands bariolés ont fait le bonheur des visiteurs qui se sont pressés dans la salle dans l'espoir de dénicher la bonne affaire du jour et de se faire plaisir à moindre coût.

L'ambiance et l'accueil étaient assurés par l'équipe de l'association. Les membres ont proposé buvette et collations sur place rajoutant à l'esprit festif de cette manifestation.

Un grand merci au public venu nombreux, aux bénévoles pour leur implication et dévouement et à tous ceux qui ont permis la réussite de cette journée.

Cette première expérience est un vraie succès tant côté exposants que visiteurs et rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

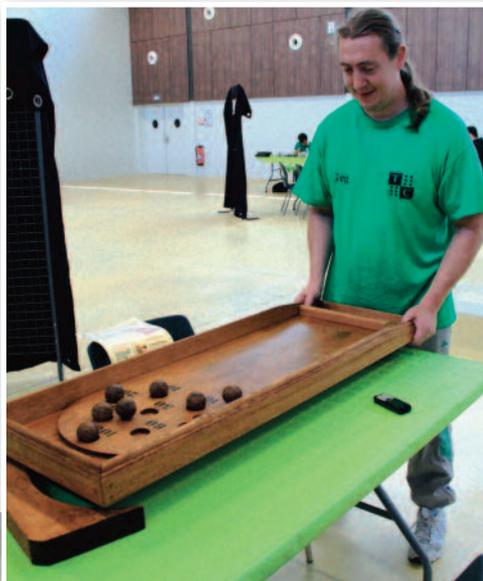
■ ■ ■ Trollistes, vous avez-dit Trollistes ???

Ne cherchez pas dans le dictionnaire, ce mot n'existe pas, mais alors qu'est-ce qu'un « Trolliste » ?

C'est pour cela qu'une vingtaine de bénévoles ont accueilli lors de leur manifestation du 25 mai une cinquantaine de personnes sur divers pôles pour leur faire découvrir leur monde si particulier. Eh oui, les « Trollistes et compagnie » de Montbeton, jouent. Jouent à quoi me direz-vous ??? Tous les jeux de société, jeux de rôles et jeux de figurines. Venez découvrir les mondes imaginaires et imaginés qui vous permettent de vous transformer en magicien, mercenaire, sorcier, barbare et... Troll

(peut-être y a-t-il là l'origine du nom de ces passionnés qui passent des heures dans des mondes fantastiques ou futurs). Courrez à travers la galaxie pour chercher le trésor que votre employeur vous a commandé. Battez vous contre les monstres et autres « méchants » qui viennent vous attaquer. Essayez de ne pas vous faire engloutir par le trou noir qui veut vous attirer.

Bref, venez découvrir à Montbeton, une association très particulière qui s'adresse à tous, laissez libre cours à votre imagination, vivez dans d'autres mondes une autre vie. Mais aussi, si vous aimez seulement les jeux de société : venez rejoindre des passionnés.



■ ■ ■ Pizzéria 13/82, pizzaïolo par passion !



Un petit air d'Italie souffle sur Montbeton depuis l'ouverture de la Pizzéria 13-82.

Frédéric CASTILLAN, secondé le week end par Bernard TACCHINO, a ouvert son établissement de pizza à emporter en Janvier de cette année. Depuis son ouverture le succès est au rendez vous.

Après un parcours professionnel dans le domaine du pneumatique il décide de faire de sa passion, la cuisine, son métier.

Le nom de son établissement PIZZA 13-82 fait référence à plusieurs décennies passées à Marseille (13) et à sa récente installation dans notre département (82).

Il met les mains dans le pétrin puisque tout est de fabrication artisanale avec des préparations fait-maison. Ainsi la base de la pizza, la sauce tomate, est cuisinée avec des tomates fraîches, y compris les oignons et champignons. Dans le même esprit d'authenticité et de rigueur les garnitures sont composées de produits frais. Une grande partie des produits provenant des producteurs locaux.

Avis aux gourmands ! Le cuisto propose plusieurs variétés de pizza, de la plus traditionnelle à la plus originale.

PIZZERIA LE 13/82
151 rue Pierre Bonhoure - 82290 MONTBETON
Tél : 07 89 62 35 67

■ ■ ■ Christine Hourdebaigt-Dru

Christine HOURDEBAIGT-DRU est diplômée d'état en Remise en Forme, Coach Sportif et spécialiste des problèmes de santé (handicap, surpoids, grand âge...).

Nouvellement installée à Montbeton, elle dispense et propose différentes spécialités comme :

- Amélioration de la condition physique,
- Prévention des chutes et fractures,
- Prévention du dos,
- Gestion physique stress et fatigue

Contact : 06 42 05 49 37
contact@christine-h.com
www.christine-h.com



Les élus Montbetonnais dans les commissions du GMCA



Vice - Présidents	Michel WEILL
SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération de Montauban)	Michel WEILL, Christian MOULIS, Paul GRAND
SIRTOMAD (Syndicat mixte pour le Traitement des Ordures ménagères et Autres Déchets)	Michel WEILL, Paul GRAND
EPFL (Etablissement Public Foncier Local)	Michel WEILL, Paul GRAND
SEM Transports Montalbanais (Société d'Economie Mixte Transports Montalbanais)	Michel WEILL
CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux)	Michel WEILL
CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)	Michel WEILL
Comité Technique Paritaire CHSCT	Paul GRAND (suppléant)
Commission Environnement, propreté, DD	Michel WEILL
Commission Rénovation Urbaine, Habitat et Cohésion Sociale	Paulette MULLER DUPONT
Commission Affaires économiques et Emploi	Danielle BEDOS
Commission Jeunesse	Danielle BEDOS, Nadine BOUVET
Commission Politiques territoriales et Stratégie d Agglomération	Michel WEILL
Commission Déplacements, voirie et travaux	Michel WEILL

La voirie

Les travaux de voirie de la Route de Verlhaguet sont achevés. La visite de réception s'est tenue le 12 mai 2014.

Aucune observation particulière n'a été relevée.

Le coût de ces travaux financés par le Grand Montauban Communauté d'Agglomération (GMCA) s'élève à 563677, 92 € TTC.



■ ■ ■ L'ACSM en deuil



Comme l'ensemble du village de MONTBETON, l'Association Culturelle et Sportive Montbetonnaise a perdu une des siens... et pas n'importe qui.

Une véritable poutre de l'édifice, la clef de voûte de nos organisations qui ont existées depuis maintenant plusieurs années. Patricia CADILLON était plus que notre trésorière, elle restera à jamais dans nos pensées et nos cœurs tellement elle s'était investie dans la réussite et la bonne marche de l'A.C.S.M.

Avec elle, tout devenait possible, elle imaginait, elle réfléchissait, elle proposait puis mettait tout en œuvre pour que ce soit une réussite, soutenue et aidée qu'elle était par les membres de l'association... elle aimait les autres, elle aimait l'A.C.S.M. et on le lui rendait bien. Forcément, elle ne laissait personne indifférente ne serait-ce par son magnifique sourire, sa joie de vivre, son charisme et son envie de toujours bien faire, à la perfection...

Elle qui aimait tant courir, elle s'est faite rattraper par cette saleté de maladie et malgré son combat, elle a perdu, pour une fois, la plus belle de ses courses, celle de sa vie.

Pour elle et pour celles et ceux qui restent, nous continuerons à œuvrer dans le même esprit créateur et jamais polémique pour proposer aux habitant(e)s de notre village de belles manifestations, à commencer par « Les Foulées des Vendanges » que nous pourrions lui dédier et qui seront comme un témoin de l'énorme travail que notre Amie a fourni pour sa commune.

Nous avons toutes et tous une pensée profonde pour celles et ceux de sa famille à commencer bien sur pour son mari Christian, membre très actif lui aussi de l'A.C.S.M. mais aussi pour ses deux enfants, ses deux sœurs et son papa qui, tous, dès qu'ils pouvaient, nous aidaient au sein de notre groupe, à eux, l'A.C.S.M. a envie de leur dire « Nous sommes là » et à Patricia, nous pouvons murmurer « Tu seras toujours là ».





■ ■ ■ Association Tripotes et Mascagnes



Thibaut Wantellet collectionne les maillots

Ce coureur de l'association Montbetonnaise VTT Tripotes et Mascagnes prouve que l'année 2014 est bien la sienne dans un sport très technique, sportif et exigeant qu'est le VTT. Il fait un début de saison exceptionnel, remporte plusieurs courses et multiplie les podiums.

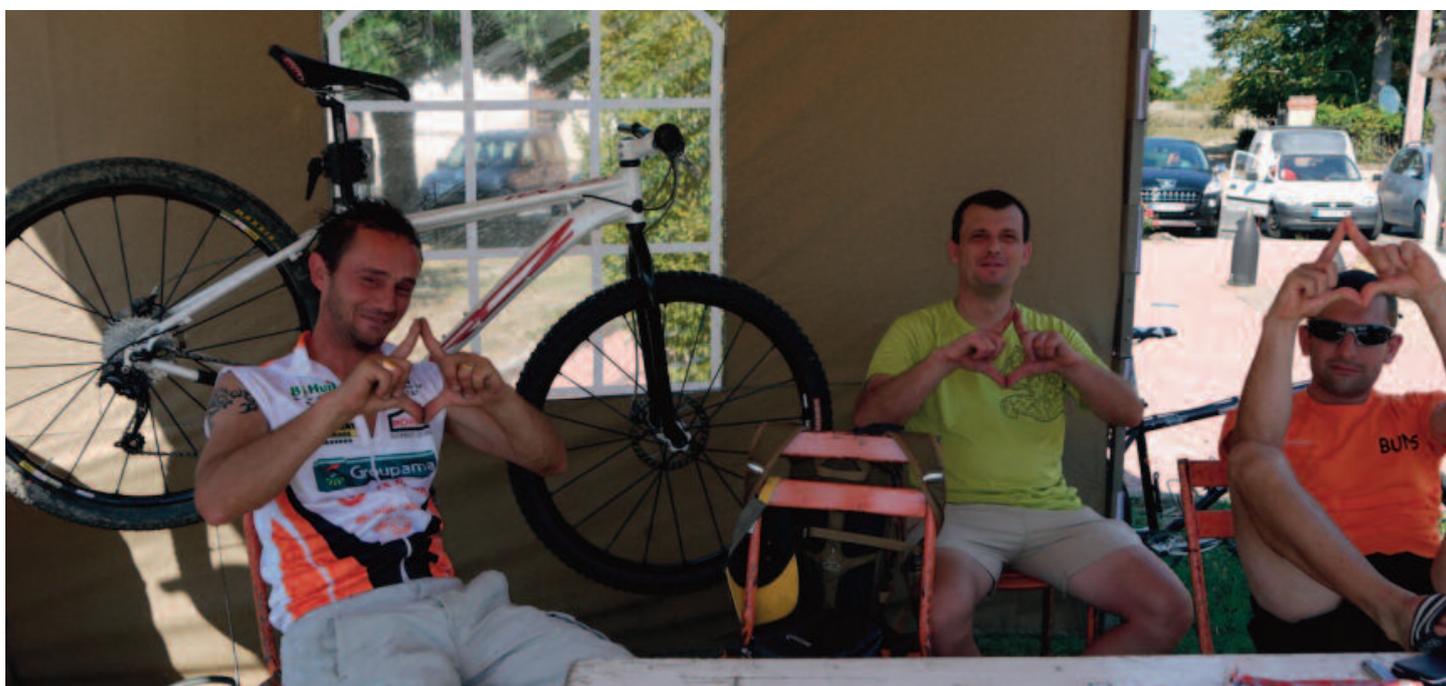
Il faisait figure de favori et prouve qu'il est bien le coureur en forme du moment. Thibaut décroche donc le seul titre qui manquait à sa collection de victoires celui de champion départemental de VTT Ufolep. Il remporte également la course toutes catégories confondues.

Après avoir endossé le maillot de champion départemental, il remporte le titre régional et conserve pour la deuxième année consécutive le maillot de champion régional.

C'est maintenant l'heure du championnat de France et Thibaut, accompagné de Philippe Korol, défendra les couleurs de la région et celles de Montbeton en région Parisienne.

Souhaitons-leurs une bonne course et pourquoi pas de revenir avec un maillot bleu, blanc, rouge.

Retrouvez nous sur notre site internet www.tripotesmascagnes.fr ou notre page facebook.



Des lieux... Des hommes... des maires...

Attardons-nous à ces patronymes inscrits sur certains panneaux de rues et bâtiments de Montbeton et qui peut être n'évoque rien à certains d'entre nous.

Chaque commune de France personnalise rues et bâtiments par des noms de personnalités, célèbre ou pas, mais qui ont invariablement marqué d'une manière ou d'une autre leur empreinte dans la mémoire collective.

Les noms des rues et bâtiments traduisent ainsi les réalités et les valeurs culturelles de leur fondateur et rendent compte, à leur manière, de l'histoire du village. Ainsi ces noms devenus familiers que l'on peut lire sur les façades et les panneaux des rues se réfèrent à ces Maires qui ont œuvrés, à leur époque respective et durant plusieurs générations, à façonner le village.

Ces inscriptions sonnent comme des hommages et resteront à jamais inscrits dans l'histoire de la commune. Un bâtiment peut être transformé, restauré et donc évoluer au fil des années mais son nom reste gravé dans la mémoire collective.

RUE MAURICE SIRAC : Maurice SIRAC Maire de 1925 à 1950

GROUPE SCOLAIRE PIERRE BONHOUR : Pierre BONHOUR Maire de 1950 à 1960

RUE CYPRIEN MAJOREL : Cyprien MAJOREL Maire de 1960 à 1971

PLACE RENE ALIBERT : René ALIBERT Maire de 1965 à 1971

ESPACE JEAN BOURBETTE : Jean BOURDETTE Maire de 1971 à 1989





Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
 Fax 05 63 30 01 24
 Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
 Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonhoure

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
 Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecin généraliste

Docteur Tignol François
 Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
 Dr Claire Berthe-Gauthier
 Dr Loubna El Baoudi
 Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine MONTAGNAC
 Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

St Martin / Pérard
 Tél. 05 63 24 05 98
 Moulis / Zérath
 Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry Marion
 Fauré
 Tél. 05 63 67 48 45



Ostéopathes

Romain Carrègues
 Tél. 05 63 65 10 01

Hélène Gallardo
 Tél. 05 63 20 51 88
 Port. 06 83 57 82 29



Taxi

Régis Paulin
 Tél. 06 50 45 16 85
 email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Ferté
 Tél. 05 63 67 40 82



Pompiers

Tél. 18



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence Européen



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot
 Dr Sabrina Trachsler
 Tél. 05 63 26 30 20



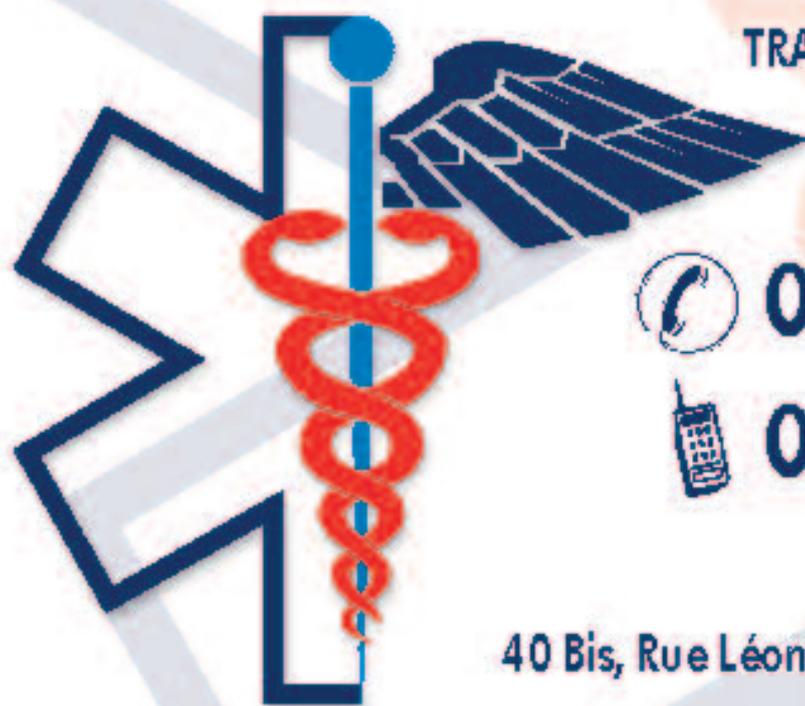
Correspondants de Presse

Nicolas Marty (Petit Journal)
 Tél. 06 72 75 24 59
marty.nicolas82@orange.fr

Jean-Marc Etienne
 (Dépêche du Midi)
 Tél. 06 74 19 07 05

AMBULANCE **SAINT JEAN**

TRANSPORTS CONVENTIONNÉS
assis ou couchés



05.63.03.50.26



06.21.70.05.24

40 Bis, Rue Léon Cladel - 82000 MONTAUBAN



Pôle Taxi

Transports conventionnés de malades assis
toutes caisses d'assurance maladie

Toute distance, 24/7 sur rendez-vous

Véhicules jusqu'à 8 passagers, climatisés



06.50.45.16.85

www.poletaxi.fr

contact@poletaxi.fr



